

DONNÉES DE PRODUIT

7 07 92 00 **Scellants
pour joints**

SONOLASTIC PRIMER 2000

Apprêt de surfaces poreuses pour Sonolastic 150 avec technologie VLM et Sonolastic 150 Tint Base

Description

Sonolastic Primer 2000 est un apprêt à base de solvant à séchage rapide utilisé pour la ligne Sonneborn de scellants de polyéther avec terminaisons silyles, Sonolastic 150 et Sonolastic 150 Tint Base.

Rendement

6,9 à 7,9 m²/l.

137 m pour un joint de 13 mm de profondeur

Emballage

Bidons de 473 ml

Couleur

Transparent

Durée de Conservation

1 an lorsqu'entreposé correctement

Entreposage

Entreposez dans des contenants non ouverts dans un endroit frais et sec loin du soleil direct.

Caractéristiques

- À base de solvant
- Favorise l'adhérence

Avantages

Séchage rapide

Améliore l'adhérence sur les substrats poreux nécessitant un apprêt

Usages recommandés

EMPLACEMENT

- À l'intérieur et à l'extérieur
- Au-dessus du niveau du sol

SUBSTRAT

- Substrats poreux comme le béton, la maçonnerie, la pierre et le bois.

Application de Sonolastic Primer 2000

Préparation de la surface

1. Les surfaces de maçonnerie et de pierre doivent être solides, propres, sèches et exemptes de peinture, de graisse, d'huile, de saleté et de matières étrangères.
2. Les surfaces de béton doivent être totalement mûres et exemptes de laitance, d'humidité et d'huiles de coffrage.
3. Si nécessaire, nettoyez la surface des joints en meulant, décapant au jet de sable ou par abrasion mécanique. Enlevez la poussière, la saleté et les particules friables avant d'apprêter.

Application

1. Appliquez Primer 2000 sur la surface du joint nettoyée au pinceau en une couche mince uniforme. Assurez-vous que l'apprêt ne soit pas absorbé par le substrat mais forme un film continu.
2. Employez l'apprêt tel quel; ne le diluez pas.
3. Trop d'apprêt peut nuire à l'adhérence.
4. Laissez l'apprêt sécher jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher avant d'appliquer le scellant. Le temps de séchage dépendra de la température et de l'humidité.
5. Le scellant doit être appliqué le même jour que l'apprêt.

Nettoyage

Les pinceaux et les outils doivent être nettoyés avec Reducer 990.

Temps de séchage

Environ 15 minutes à 21 °C et à une humidité relative de 50%.

Données Techniques

Composition

Primer 2000 est un organosilane dissous dans un solvant organique.

Données d'essai

PROPRIÉTÉ	RÉSULTATS
Teneur en solides , en poids %	26
Point éclair	18
Temps de séchage , min à 21°C et 50% d'HR	15

Les résultats d'essai sont des moyennes obtenues dans des conditions de laboratoire. Des variations raisonnables sont attendues.

Pour obtenir de meilleurs résultats

- Sonolastic 150 est normalement un scellant sans apprêt. Sonneborn recommande toujours d'effectuer un essai sur le chantier avant de débiter le projet. Laissez le scellant mûrir durant 10 à 14 jours.
- Sonolastic 150 ne nécessite pas d'apprêt pour adhérer au verre.
- N'employez pas Primer 2000 sur des surfaces non poreuses. Consultez le service technique pour des recommandations.
- Assurez-vous d'utiliser les versions les plus récentes du bulletin de produit et de la FS; communiquez avec le service à la clientèle (1-800-433-9517) pour vérification.
- L'utilisateur est responsable de l'application adéquate. Les visites sur le terrain du personnel de BASF n'ont pour but que d'effectuer des recommandations techniques et ne sont pas destinées à superviser ou à offrir un contrôle de la qualité sur le site.

Santé et Sécurité

SONNEBORN® 200 ADHESIVE

Mise en garde

Primer 2000 contient du toluène, du méthyléthylcétone et un organosilane.

Risques

Liquide et vapeurs inflammables. Peut irriter la peau et les yeux. Peut être absorbé par la peau. L'exposition répétée ou prolongée accroît le risque d'absorption. L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation et une intoxication avec maux de tête, étourdissements et nausées. L'ingestion peut causer une irritation. La surexposition chronique aux solvants peut causer des lésions permanentes des reins, du foie, du système nerveux et du cerveau. UN MÉSUSAGE INTENTIONNEL TEL QUE L'INHALATION DÉLIBÉRÉE PEUT ÊTRE DANGEREUX OU MORTEL.

Précautions

GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. MAINTENEZ LOIN DE LA CHALEUR, DES FLAMMES ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Gardez les contenants fermés. Employez uniquement dans un endroit ventilé adéquatement. Évitez le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver après manipulation. Évitez d'inhaler les vapeurs. NE respirez PAS les vapeurs. Utilisez des gants imperméables, une protection oculaire et une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA si la VSL est dépassée ou si le matériau est employé dans un endroit mal ventilé.

Premiers soins

En cas de contact avec les yeux, rincez à fond à l'eau pendant au moins 15 minutes. CONSULTEZ UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT. En cas de contact cutané, lavez les régions affectées avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, CONSULTEZ UN MÉDECIN. Enlevez et nettoyez les vêtements contaminés. En cas de malaise à la suite d'une inhalation, déplacez la victime à l'air frais. Si le malaise persiste ou en cas de difficulté respiratoire ou d'ingestion, CONSULTEZ UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

Reportez-vous à la fiche signalétique (FS) pour obtenir de plus amples renseignements.

Proposition 65

Ce produit contient des matériaux reconnus par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres problèmes pour la reproduction.

Composé organique volatil

738 g/l, moins l'eau et solvants exclus.

Pour les urgences médicales seulement, appelez ChemTrec (1 800 424-9300).

BASF Construction Chemicals, LLC – Building Systems

889 Valley Park Drive
Shakopee, MN, 55379

www.BuildingSystems.BASF.com

Service à la clientèle: 800-433-9517

Services techniques: 800-243-6739



AVIS DE GARANTIE LIMITÉE Tous les efforts raisonnables sont faits pour mettre en application les normes précises de BASF, aussi bien dans la fabrication de nos produits que dans les renseignements que nous fournissons concernant ces produits et leur utilisation. Nous garantissons que nos produits sont de bonne qualité et nous nous engageons à les remplacer ou, à notre choix, à rembourser leur prix d'achat s'ils s'avèrent défectueux. Le niveau de satisfaction des résultats dépend non seulement de la qualité des produits, mais aussi d'un bon nombre de facteurs indépendants de notre volonté. Par conséquent, sauf pour le remplacement ou le remboursement, BASF N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS DES GARANTIES D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE CONCERNANT SES PRODUITS et BASF n'assume aucune responsabilité à cet égard. Toute réclamation pour produit défectueux doit être reçue par écrit dans une période d'un (1) an à compter de la date d'expédition. Aucune réclamation ne sera considérée sans cet avis écrit ou après la période précitée. Il appartient à l'utilisateur de déterminer l'adaptation des produits à l'usage prévu et ce dernier accepte tous les risques et les responsabilités qui s'y rattachent. Tout changement autorisé des recommandations imprimées relatives à l'utilisation de nos produits doit porter la signature du directeur du service technique de BASF.

Ces renseignements et tous les autres conseils techniques sont fondés sur l'expérience et les connaissances actuelles de BASF. Cependant, BASF n'assume aucune responsabilité quant à l'offre de tels renseignements ou conseils, y compris dans la mesure à laquelle ces renseignements ou conseils peuvent être reliés aux droits de propriété intellectuelle de tiers, particulièrement les droits de brevet. Plus spécifiquement, BASF nie toutes les GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE VALEUR MARCHANDE. BASF NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INDIRECTS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LA Perte DE PROFITS DE TOUTES SORTES. BASF se réserve le droit d'apporter des changements selon le progrès technologique et les développements ultérieurs. Le client reconnaît sa responsabilité et son obligation d'inspecter et de tester soigneusement tous les matériaux reçus. Le rendement (du/des) produit(s) décrit ci-dessus doit être vérifié en procédant à des essais effectués seulement par des experts qualifiés. Le client est entièrement responsable d'effectuer et d'organiser ces essais. Toute référence à des noms commerciaux utilisés par d'autres entreprises ne représente ni une recommandation ni un endorsement d'un produit et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Pour usage professionnel seulement.

Non destiné à la vente ou à l'utilisation par le public.

Formulaire n° 14000041 11/08

Imprimé sur du papier recyclé, y compris 10 % de fibres recyclées après consommation.

© 2008 BASF